

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille
Siège :
Hôtel de Lille Métropole
Communauté urbaine
1 rue du Ballon
59034 LILLE cedex

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole

Comité syndical du 11 avril 2011

Délibération n°6-2011

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le lundi onze avril deux mille onze à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur René VANDIERENDONCK, Vice-président.

Titulaires présents :

MM. BAERT, BAILLOT, E.BOCQUET, BOUREL, CACHEUX, CAUDRON, DEBREU, DELANNOY, J.DELEBARRE, DUBOIS, DUCROCQ, DURAND, ELEGEEST, GAUTHIER, HENNO, JANSSENS, LOOSVELT, MERTEN, MUTEZ, VANDIERENDONCK, GRAS, WOLFCARIUS, DESMAZIERES, WIBAUX, FOUTRY, MONNET, SARAZIN et RUANT.

Suppléants votants :

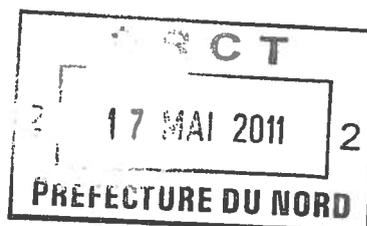
Mme RUSQUART pour Mme AUBRY, M.FREMAUX pour M.DAVOINE, M.CAUCHE pour M.DECOCQ, M.VERDONCK pour M.HAESEBROECK et M.GRUSON pour M.LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : M. Luc FOUTRY

Convocation aux délégués du Comité syndical et affichage : 5 avril 2011

Nombre de délégués en exercice : 57

Publiée le : 19 avril 2011



SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

Rapport de Madame la Présidente

Le Comité syndical, réuni sous la Présidence de Mme Martine AUBRY,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par la Présidente,

après s'être fait présenter le budget primitif et les délibérations modificatives de l'exercice considéré, a été invité à :

- 1) prendre acte de la présentation faite du compte administratif
 - qui prend en compte le rejet d'un mandat par Monsieur le Trésorier Principal de Lille Métropole d'un montant de 357.000,00 € pour manque de production de la délibération relative au versement du solde de la subvention au profit de l'Agence de développement et d'urbanisme, rejet compensé par une écriture comptable en recettes reprise à l'article 773 « mandats annulés » de 357.000,00 €
 - qui correspond aux chiffres produits par le compte de gestion du Trésorier Principal de Lille Métropole Communauté urbaine et s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice

Article	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Crédits à annuler
011	Charges à caractère général	4.544,25		4.544,25
6064	Fournitures administratives	1.000,00		1.000,00
6226	Honoraires	2.444,25		2.444,25
6232	Fêtes et cérémonies	1.000,00		1.000,00
6237	Publications	100,00		100,00
012	Charges de personnel	5.500,00	5.295,79	204,21
64111	Rémunération personnel	5.500,00	5.295,79	204,21
67	Charges Exceptionnelles	980.000,00	980.000,00	
6718	Charges de gestion sur ex. ant.			
673	Réduction de titres			
67438	Subvention de fonctionnement			
6745	Subvention à un organisme privé	980.000,00	980.000,00	
022	Dépenses imprévues	6.449,58		6.449,58
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	996.493,83	985.295,79	11.198,04

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE

Recettes de l'exercice

Article	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Crédits à annuler
002	Résultat fonctionnement reporté	96.449,58	900.044,25	
74	Dotations Participations	900.044,25		
74718	Participation Etat			
74721	Participation Région			
74731	Participation Département			
74741	Participation Communes	1.797,00	1.797,00	
74751	Participation Groupement	898.247,25	898.247,25	
773	Mandats annulés		357.000,00	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	996.493,83	1.257.044,25	

Résultat de l'exercice

	Mandats Emis	Titres Emis	Résultat
TOTAL DU BUDGET	985.295,79	1.353.493,83	368.198,04
Fonctionnement	985.295,79	1.257.044,25	271.748,46
Investissement			
002 Résultat reporté		96.449,58	96.449,58
001 Solde Invest.			

Résultat cumulé

Libelles	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		96.449,58
Opérations de l'exercice 2010	985.295,79	1.257.044,25
Résultats de l'exercice		271.748,46
Résultats cumulés au 31.12.2010		368.198,04

2) constater, les identités de valeurs avec les indications de la balance du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, soit un excédent cumulé au 31 décembre 2010 de 368.198,04 €.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité syndical.



Martine AUBRY
Présidente du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole